

PECHELBRONN OU BAEHELBRONN ?

Les mutations d'un toponyme de 1584 à nos jours

Deux thèses s'affrontent sur l'origine du toponyme « *Pechelbronn* ». La première le fait dériver du mot allemand « *Pech* », la poix. Pechelbronn serait alors la source de poix, mais la présence du diminutif « *-el* » n'est jamais expliquée par les tenants de cette théorie. Et le non-sens d'une source dite de la petite poix ne les a jamais effleuré. La seconde thèse fait dériver le toponyme de « *Baechel* ». Pechelbronn serait alors la source du petit ruisseau. Et le « *B* » n'aurait été durci en « *P* » que pour donner au site une consonance plus pétrolière. D'aucuns ont prétendu que cette mutation a été initiée par Boussingault vers 1845, mais à tort. Il est temps de clore la dispute.

Jusqu'ici, la première thèse était la plus couramment admise, d'autant qu'elle avait été instillée par les plus hautes sommités scientifiques régionales :

- le minéralogiste Philippe Frédéric De Dietrich en 1789 ;
- le docteur en médecine strasbourgeois Jean Philippe Graffenauer en 1806 ;
- les trois éditions de 1845, 1851 et 1865 du dictionnaire de Jacques Baquol ;
- Auguste Daubrée, ingénieur du corps des mines et doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg, en 1852 et 1857 ;
- Pierre M. Edmond Schmitz, en 1938, qui était docteur ès-Sciences et futur auteur de « *L'épopée du pétrole* » ;
- puis de nouveau en 1948 par l'ancien chef géologue de Pechelbronn SAEM René Schnaebelé...

En 1938, dans son article « *Origine du mot Pechelbronn* », publié dans *La Revue pétrolifère* n° 806 du 6 octobre (p. 1297-1300), Schmitz avait même été le premier (et toujours le seul) à vouloir démontrer la justesse de cette théorie. Il était sûr en effet d'avoir enfin trouvé l'argument béton. Pour prouver que Pechelbronn est bien la source de poix, il se fonda sur l'article « *Asphalte* » des trois éditions successives du « *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle* » publiées par le naturaliste Jacques Christophe Valmont de Bomare en 1764, 1768 et 1775. Il y est en effet explicitement écrit que le bitume noir apparaissant à la surface de la source lui « *a fait donner le nom de Backelbrunn ou Fontaine de Poix* ».

Schmitz se fonda également sur Paul de Chambrier, qui dans son « *Historique de Péchelbronn* » de 1919 mentionne en effet un plan de 1768, « *sur lequel l'emplacement de la source de Lampertsloch est désigné par Beckelbronn ou Fontaine de poix ou bitume* ». Et le docteur ès-Sciences de conclure péremptoirement : « *Pechelbronn, déformé par le patois alsacien en Bechelbronn ou en termes approchants, a donc bien voulu dire de tous temps Source d'huile ou mieux encore Fontaine de poix ou bitume* ».

L'affirmation de Valmont de Bomare ne peut cependant constituer une preuve en soi. Le naturaliste normand ne s'est évidemment jamais rendu dans le « *Karichschmierländel* » pour la vérifier, et, pour tout dire, il n'a pas été le premier à prétendre que « *Baechelbronn* » veut

dire fontaine de poix. A notre connaissance, le premier texte à le soutenir est l'article « *Asphalte* » de l'« *Encyclopédie* » de Diderot et d'Alembert, paru treize ans plus tôt, en 1751, et que le « *Dictionnaire raisonné* » du naturaliste a d'ailleurs amplement paraphrasé. Pour rédiger cet article « *Asphalte* », Diderot s'était inspiré d'un mémoire que Louis Pierre Auzillon de la Sablonnière, exploitant des gisements bitumineux du Pechelbronn depuis 1740, avait adressé au comte de Buffon, l'intendant du Jardin du Roy. Il parle d'une « *fontaine minérale nommée en allemand backelbroun, ou fontaine de poix* ».

Pour autant, cette affirmation n'est toujours pas argumentée. Elle peut même être très sérieusement mise en doute, car ni Diderot, ni Louis Pierre Auzillon de la Sablonnière ne sont des experts des subtilités dialectologiques alsaciennes. Comment croire, en effet, que « *Backel* » est une corruption de « *Pech* », la poix ? Quand il décrit ensuite cette source de « *Backelbroun* », Diderot ne parle d'ailleurs jamais de poix (qui, faut-il le rappeler, a une consistance solide), mais de « *bitume noir* » et d'« *huile rouge* » (dont les consistances sont liquides).

Mais Louis Pierre Auzillon de la Sablonnière et Diderot n'ont pas été les premiers à écrire sur la source. Avant eux, bien des auteurs locaux de langue allemande des 16^e et 17^e siècles l'ont évoquée. Et il est frappant de constater qu'aucun d'entre eux ne parle de « *Pech* » à son propos. Pas un seul (sur cinq) ne s'est aventuré à affirmer que Pechelbronn est un « *Pech-Bronnen* ». Dans son ouvrage « *Neuer Wasserschatz* » publié à Francfort-sur-le-Main en 1584, Tabernaemontanus, médecin à la cour palatine, ne parle ainsi que d'un « *Oelbrunn bey dem Dorff Lamperschloch* ».

En 1592, dans sa « *Edelsasser Chronik* », Bernhard Hertzog, bailli à Woerth-sur-Sauer, ne donne pas même de nom à la source. A son propos, il n'utilise pas le terme « *Pech* », mais ceux de « *Wachs* » (résine) et de « *Fette* » (graisse). Il affirme ainsi que la source se trouvant dans une prairie près de Lampertsloch donne « *eine schwarze fette Matery wie Tyriak, das reucht gar stark wie Petroleum* ».

En 1593, dans l'ouvrage d'Eliseus Rösslin, médecin de la ville impériale de Haguenau, sur les curiosités du Wasgau, la source n'a toujours pas de nom. Le terme « *Pech* » n'est pas non plus employé. Par contre, il est précisé que la source entraîne avec elle « *eine schmutzige Fettigkeit gleich einem Oele mit sich führet* ». Cette graisse, s'apparente, selon l'auteur, non pas à la poix, mais au « *Colamen Bituminis oder Bitumen liquidum, Naphta auf Babylonische sprache genennet, zu Teutsch Steinöhl oder fliessendes Bergwachs* ».

Dans une brochure (*Schrift*) publiée à Strasbourg en 1625 par Johann Volck, le médecin du comte de Hanau-Lichtenberg, la source n'a toujours pas de nom et il n'y est pas non plus question de « *Pech* ». Il y est par contre indiqué que le sous-sol du vallon abonde en filons huileux et balsamiques : « *Das Wiesenthal, in dem Lampertsloch gelegen ist, stecke voll Erdbalsam oder Oel, mit allerhand Mineren von Federweiz und Schwefel erz unterzogen* ».

La « *Beschreibung des Markgräffischen warmen Bades* », publiée la même année par Johannes Kieffer, médecin à Strasbourg, ne déroge pas à la règle. Elle ne parle pas d'un « *Pech-Brunnen* », mais d'un « *starken Oelbrunnen, eine halbe Meil wegs von der Stat Wörth, Lampertsloch genant* ».

Toujours pas de « *Pech* » en 1627, mais une « *Lamperslocher Oel* » qu'un certain Michael Wecker parvient alors à vendre jusque dans les lointaines foires de Hollande. Aussi demanda-t-il alors à pouvoir exploiter la fosse (*Grube*) suivant un affermage de vingt ans. En 1664, dans un fascicule intitulé « *Niederbronner Bades Art, Eigenschafft und Gebrauch* », Reisel, médecin à Bouxwiller, parle certes de « *Erdpech* », mais seulement à propos des terrains bitumineux affleurant dans certains talus des environs de Lampertsloch. Concernant les sources, par contre, il parle de « *fliessendes teutsches Steinöl* ».

L'expression « *der Bächelbronn zu Lampertsloch* » n'apparaît en vérité qu'en 1716, lorsqu'un certain Hanns Motz (de Lampertsloch ?) obtient l'affermage de la source pour 2 kreutzer 4 batzen par an (ABR : E3811 et Arch. du Musée du pétrole de Merkwiller-Pechelbronn).

Une correspondance de la régence de Bouxwiller de 1721 anéantit enfin définitivement la thèse du « *Pech-Brunnen* ». Elle rappelle que dès avant 1720 « *das Oel das sich von Zeit zu Zeit auf dem Bächel zu Lampertsloch ansetzte, von den dortigen Unterthanen zu Wagenschmier und Arznei für das Vieh gebraucht wurde* ». Ces deux documents suffisent à démontrer que la source était bien la source du petit ruisseau. Petit ruisseau appelé Aubach, qui descend des hauteurs de Lampertsloch pour rejoindre le Seltzbach à Merkwiller. La source se trouvait à faible distance sur sa rive gauche, au pied du Niederwald et au milieu de la prairie appelée Aumatt, donc en contre-bas de la ferme-château Le Bel actuelle.

Le premier à oser soutenir publiquement que Pechelbronn était en réalité la source du petit ruisseau est M. Willy Weller, ancien bijoutier-horloger à Soultz-sous-Forêts, dans une petite note d'une page intitulée « *Quelle est l'origine du mot Pechelbronn ?* » et publiée en 2000 par la revue *L'Outre-Forêt* n° 111. Pour l'affirmer, il s'était tout simplement fondé sur « *la prédominance dans les anciennes dénominations de Baechel, qui a le sens de Bach* ». Cette étymologie lui a été confirmée par M. Georges Hirschfeld, docteur en philologie. Elle a ensuite été pleinement approuvée en 2007 par le thésard René Walther dans « *Pechelbronn, l'histoire du plus ancien site pétrolier français* », qui va même jusqu'à traduire « *Baechelbronn* » par « *la source près du ruisseau* ».

Pour enfoncer le clou, nos deux auteurs auraient également pu s'étonner qu'à propos du colportage des graisses du Pechelbronn, le commun n'ait jamais dit « *Karrichpechmann* » ni « *Karichpechländel* », mais « *Karichschmiermann* » et « *Karichschmierländel* », car effectivement le produit le plus caractéristique de la tradition pechelbronnaise n'est pas le « *Pech* » (qui n'a aucune vertu lubrifiante), mais la « *Schmier* ».

Willy Weller, toutefois, se trompe en reprenant l'affirmation de Georges Kuhnmünch, contre-maître de la mine de 1845 à 1905, que lui a rapportée l'une de ses descendantes et selon laquelle c'est Boussingault qui, vers 1845, « a changé le nom de *Baechelbrunn* en *Pechelbronn* ». Boussingault, en réalité, s'était seulement interdit d'écrire « *Baechelbrunn* » pour adopter la graphie « *Bechelbronn* », comme le prouvent les deux éditions de 1844 et 1851 de son « *Economie rurale* », où il décrit ses différentes expérimentations à la ferme éponyme.

Cette graphie avait été observée (sous la forme « *Baechel-Brunn* ») jusqu'en 1734, en l'occurrence par Jean Théophile Hoeffel pour sa thèse de médecine. Puis elle était tombée en désuétude pendant toute la période de la Sablonnière, de 1740 à 1760. Louis Pierre Auzillon de la Sablonnière, en effet, a évité de donner le nom de la source (alors laissée à l'abandon) à sa mine toute proche, préférant appeler celle-ci « mine (ou) mines de la Sablonnière en Basse-Alsace », ou encore « mine d'asphalte dite de la Sablonnière, dans le ban de Lampertsloch, bailliage de Wörth ».

De la même façon, l'expression « mine de *Baechelbronn* » n'a jamais été employée par Antoine Le Bel pendant toute la durée de sa régie de 1761 à 1788, ni par sa veuve sous sa propre direction, de 1789 à 1797, ni par leur gendre Jean André Geynet, directeur de l'établissement jusqu'en 1812. Tous trois préféraient parler de « mine Le Bel » ou de « mine d'asphalte de Lampertsloch ». Le toponyme « *Baechelbronn* » ou l'une de ses variantes ne réapparaîtra qu'à la veille de la Révolution et seulement sous la plume de personnes extérieures à la famille :

- du minéralogiste Philippe Frédéric De Dietrich, en 1789, sous la forme « *Bechelbrunn* » ;
- du conventionnel Loysel, en 1795, sous la forme « *Beckelbronn* » ;
- du responsable des registres d'état civil de Lampertsloch, en 1797, sous la forme « *Bachelbronner Theerwerk* » ;
- du docteur en médecine strasbourgeois Jean Philippe Graffenauer, en 1806, sous la forme « *Pechelbrunnen* » ;
- de l'ingénieur des mines du département du Bas-Rhin Duhamel, toujours en 1806, sous la forme « *Bechelbrunn* »...

Sans doute ce vocable semblait-il trop commun aux Le Bel, qui tenaient également se démarquer des anciens procédés. Mais tout change après la construction en 1805 du château. Il fallait bien en effet que le domaine prenne un nom, et celui-ci ne pouvait être que celui de la source bitumineuse primitive. A partir de 1807, Marie Joseph Achille Le Bel, fils d'Antoine, se met ainsi à dater de « *Bechelbronn* » sa correspondance, en particulier celle qu'il adressait au sous-préfet de Wissembourg.

Mais à l'occasion, pendant toute cette période, on écrivait également « *Bachelbronn* » (le 1er mars 1821, par exemple) ou plus fréquemment encore « *Baechelbronn* ». Exemples : le 4 avril 1820, le 19 mars, 20 juin et 15 septembre 1822, le 3 avril 1823, le 1er août 1825, le 4 octobre 1826, le 7 octobre et 21 novembre 1827 ; le 12 février, 1er avril 1828 et 12 mai 1828 ; le 12 avril 1829 ; le 21 février, 10 avril et 11 décembre 1830...

En allemand et dans le dialecte alsacien, Bächelbronn est évidemment masculin. D'où l'expression « *Eigenthümer auf den Bächelbrunn* », rencontrée dans l'état-civil de Lampertsloch. Par contagion (ou souci d'enracinement ?), Marie Joseph Achille Le Bel se met à commettre un alsacianisme en se disant, par devant notaire, les 4 janvier et 10 septembre 1824, « *propriétaire des mines du Pechelbronn* » (ABR : 7E56.1/127). Ou encore, les 29 août et 1er septembre 1824 : « *propriétaire demeurant au Bechelbronn* ». Expression, qui pouvait cependant alterner, le 27 novembre 1828, avec celle de « *propriétaire de la mine d'asphalte à Bechelbronn* » (ABR : U2212)...

A notre connaissance, le premier à avoir employé le « P » est en réalité le docteur en médecine strasbourgeois Jean Philippe Graffenauer, en 1806, dans son « *Essai d'une minéralogie économique-technique des départements du Haut- et Bas-Rhin formant la ci-devant Alsace* », mais c'était pour écrire « *Pechelbrunnen (fontaine de poix)* » (p. 117).

A notre connaissance, le « P » n'a ensuite été repris que dix-huit ans plus tard, le 4 janvier 1824, toujours concernant Marie Joseph Achille Le Bel, dans l'expression, « *propriétaire des mines du Pechelbronn* » (ABR : 7E56.1/127), mais cela de manière très ponctuelle et tout-à-fait exceptionnelle. Ce n'est qu'à partir de 1843 (après le décès de son père en 1842), que Louis Frédéric Achille Le Bel se met à instituer la graphie « *de Pechelbronn* » d'abord, puis, à partir de 1844, la graphie « *du* » ou « *au Pechelbronn* ».

Boussingault et l'ingénieur des mines du Bas-Rhin Auguste Daubrée lui résistent en continuant d'écrire « *Bechelbronn* ». Tout doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg qu'il était, Auguste Daubrée s'autorise même à inverser le sens de la corruption phonétique. En 1849, dans un article des *Annales des Mines* d'abord, puis en 1852, dans sa « *Description géologique et minéralogique du département du Bas-Rhin* », il affirme que Bechelbronn est en réalité une déformation de Pechelbronn. Mais le 16 juin 1855, il finit par se rallier au « P », en datant son rapport de visite annuel des « *mines de Pechelbronn* », graphie qu'il n'abandonnera plus comme le montre un article publié en 1893 à la veille de sa mort.

« *Pechelbronn* » semble donc s'être imposé dès avant la guerre de 1870. C'est ainsi que la troisième édition de 1865 du dictionnaire de Jacques Baquol (*L'Alsace ancienne et moderne*) n'utilise plus qu'une seule graphie, « *Pechelbronn (Fontaine de Poix)* », alors que la première édition de 1845 avait mentionné les deux, « *Bechelbronn* » et « *Pechelbronn* ».

Le retour de l'Alsace-Lorraine dans la sphère linguistique allemande a évidemment créé l'irréversibilité. « *Baechelbronn* » et ses différentes variantes s'effacent pour toujours devant le « *Pechelbronn* » généralisé par les « *Pechelbronner Oelbergkwerken* » créés en 1889, puis par la « *Pechelbronn, Société anonyme d'exploitations minières (SEAM)* », fondée en 1921. Comme l'écrit René Walther, déjà cité : « *Ainsi Pechelbronn désigne-t-il à la fois un lieu, un établissement industriel et l'ensemble de l'activité pétrolière localisée en Alsace du nord. On va travailler au Pechelbronn, soit à la mine, soit à la raffinerie qui se trouvent à côté du puits éponyme, soit sur les chantiers qui s'éparpillent dans toute la concession* ».

Paul de Chambrier, le directeur général de la SAEM, tenta bien une re-francisation en écrivant « *Péchelbronn* », avec l'accent, dans son « *Historique de Péchelbronn* », publiée à Neuchâtel en 1919, de même que dans le texte des conférences qu'il a prononcées en 1920 à Mulhouse et Paris, puis insérées dans le « *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse* » et le « *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale* ». Il y insistait tellement qu'il les signa en tant que « *Directeur général des Mines de Péchelbronn* ». Mais ce fut parfaitement en vain. La version officielle du « *Contrat d'amodiation des mines de Pechelbronn et des industries annexes* », passé par l'Etat français le 31 octobre 1921, écrit en effet « *Pechelbronn* », sans accent. ©

Jean-Claude Streicher (septembre 2007)

PREUVES

1584 : dans son ouvrage « *Neuer Wasserschatz* » publié à Francfort-sur-le-Main, Tabernaemontanus, Wormser Physicus und kurpfälzischer Leibarzt, ne parle que d'un « *Oelbrunn bey dem Dorff Lamperschloch* ». Ce type de source est courant en Allemagne : « *Solcher Art Erdbechischer Wasser haben wir in Teutschland vil* ».

1592 : dans sa « *Edelsasser Chronik* », Bernhard Hertzog, Amtmann à Woerth-sur-Sauer, ne donne pas de nom à la source. Il écrit : « *es ligt bey Dorf Lampertsloch in einer Wiesen ein Brunnen, der gibt in dem Majo eine schwartze fette Matery wie Tyriak, das reucht gar stark wie Petroleum* ». Il n'emploie pas le mot « *Pech* », mais « *Wachs* » et « *Fette* », même à propos des affleurements voisins : « *Nicht weit von diesem Brunnen ist ein Fels oder Schwartzer Stein, der lasst sich wie Wachs in warmen Wasser zusammen trucken, hat eben den Geruch wie die Fette in dem Brunnen* ».

1593 : dans son fascicule intitulé « *Das Elsass und gegen Lothringen grentzenden Wassgawischen Gebirgs Gelegenheit und Commoditäten in Victualien und Mineralien und dann der Mineralischen Wassern* », Eliseus Rösslin, le médecin de la ville impériale de Haguenau, ne donne toujours pas de nom à la source. Il parle d'abord d'un « *schwartzten Felsen* », dont la pierre se ramollit dans la main et qui dégage une forte odeur de « *Asphalti oder Bituminis, zu Teutsch Bergwachs, Erdpech oder Schwefelkreiden* ». La source se trouvait en contre-bas de ce rocher : « *Gleich unter obermeltem Bituminosischen Felsen in einer Matten entspringt ein Wasser, welches eine schmutzige Fettigkeit gleich einem Oele mit sich führet* ». Eliseus Rösslin apparente cette graisse au « *Colamen Bituminis oder Bitumen liquidum, Naphta auf Babylonische sprache genennet, zu Teutsch Steinöhl oder fliessendes Bergwachs* ». A propos de la source, il n'emploie donc pas non plus le terme « *Pech* ».

1625 : Johann Volck, le médecin du comte de Hanau-Lichtenberg, publie à Strasbourg, une brochure (*Schrift*) intitulée : « *Hanawischen Erdbalsams, Petrolei oder weichen Agsteins Beschreibung* », où la source n'a toujours pas de nom. Il écrit : « *Das Wiesenthal, in dem*

Lampertsloch gelegen ist, stecke voll Erdbalsam oder Oel, mit allerhand Minerer von Federweiz und Schwefel erz unterzogen ».

1625 : dans sa « *Beschreibung des Markgräffischen warmen Bades* », Johannes Kieffer, médecin à Strasbourg, parle de « *ein starken Oelbrunnen, eine halbe Meil wegs von der Stat Wörth, Lampertsloch genant* ».

1627 : Michael Wecker demande à pouvoir exploiter la fosse (*Grube*) pendant vingt ans, car depuis sept ans il a vendu le « *Lamperslocher Oel* » avec succès dans les foires, jusqu'en Hollande.

1664 : Reisel, médecin à Bouxwiller, publie à Strasbourg une brochure intitulée « *Niederbronner Bades Art, Eigenschafft und Gebrauch* », où il écrit : « *Zu Lampertsloch wird viel Schwefelerz und Schwefelküss, Bergwachs, ganze Felsen von Erdpech und dass fliessende teutsche Steinöl gefunden* ».

1716 : le 12 mars, la régence de Bouxwiller afferme « *der Bächelbronn zu Lampertsloch* », à Hanns Motz pour 2 kreutzer 4 batzen par an (ABR : E3811, et Arch. du Musée du pétrole de Merkwiller-Pechelbronn).

1721 : un mémoire de la régence de Bouxwiller rappelle que dès avant 1720 « *das Oel das sich von Zeit zu Zeit auf dem Bächel zu Lampertsloch ansetzte, von den dortigen Unterthanen zu Wagenschmier und Arznei für das Vieh gebraucht wurde* » (Arch. du Musée du pétrole de Merkwiller-Pechelbronn).

Ces références ont été détaillées par Lehrer Wendling dans « *Das Oelbergwerk Pechelbronn* », 5. *Jahresbericht des Altertumsvereins Weissenburg und Umgebung*, 1909. Mais selon Paul de Chambrier, l'instituteur Wendling n'avait, pour les besoins de cet article, fait que reproduire à peu près textuellement une contribution anonyme parue en 1889 dans la *Strassburger Post* n° 329 et 330 et intitulée « *Die elsässischen Erdölwerke in alter Zeit* ».

1734 : Jean Théophile Hoeffel intitule sa dissertation latine « *Historia Balsami Mineralis Alsatici sev Petrolei Vallis Sancti Lamperti* » (Histoire du baume minéral alsacien ou pétrole de la vallée de Saint-Lampert), avec un sous-titre en allemand « *Der Hanauische Erd-Balsam/Lamperslocher Oel oder Baechel-Brunn* », mais ne donne pas d'explication étymologique.

1745 : le bail emphytéotique accordé le 5 février par la régence de Bouxwiller à Louis Pierre Auzillon de la Sablonnière porte sur « *la mine d'asphalte, naphte ou jayet, sise dans le ban de Lampertsloch avec la fontaine dite Bächelbronn* » (AN : F14 1312 et ABR : 17J135, fol. 71-78, livret Wörth-Hatten).

1746 : le 25 octobre, on trouve la mention « *la fontaine dite Bachelbronn* » (AN : MC ET/CIX/556).

1751 : dans l'article « *Asphalte* » de l'*Encyclopédie* Diderot et d'Alembert : « *backelbroun ou fontaine de poix* ».

1745-1760 : Louis Pierre Auzillon de la Sablonnière n'utilise jamais le terme de Pechelbronn ou l'une de ses variantes. Sous sa régie, la mine est appelée « *la mine d'asphalte dite de la Sablonnière en Basse-Alsace* », « *mine de la Sablonnière en Basse-Alsace* », ou « *mine d'asphalte dite de la Sablonnière, dans le ban de Lampertsloch, bailliage de Wörth* ».

1758 : le professeur Spielmann de l'université de Strasbourg appelle le Pechelbronn « *la mine de la colline* » (*Dictionnaire minéralogique et hydrologique de la France*, de Pierre Joseph Buc'hoz).

1764 : dans l'article « *Asphalte* » du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle* de Valmont de Bomare :

« *on peut recueillir dix à douze livres de bitume noir et huile rouge par jour. C'est ce qui a fait donner à cette fontaine le nom de Baeckelbrunn, ou fontaine de poix* ».

1761 – 1788 : Antoine Le Bel n'a jamais utilisé le mot Pechelbronn ou l'une de ses variantes dans l'énoncé de ses titres officiels. Il s'est affiché comme « *négociant entrepreneur de la mine et manufacture des graisses et huiles d'asphalte établie en Basse-Alsace* » (ABR : E2090). Le 6 novembre 1768, comme « *entrepreneur de la mine et manufacture des graisses, huiles et autres matières d'asphalte en Basse-Alsace* » (ABR : E2190). Le 24 décembre 1768, lui et la veuve de la Sablonnière se disent « *associés et entrepreneurs de la mine et manufacture des graisses et huiles d'asphalte situées près Merkwiller* » (ABR : E2190).

Le 5 août 1772, Antoine Le Bel est mentionné comme « *propriétaire de la manufacture des graisses, huiles et autres marchandises provenant de la mine d'asphalte qu'il fait exploiter en Basse-Alsace dans la seigneurie du Landgrave prince d'Armstadt* » (ABR : E2615). Le 4 octobre 1788, il se dit : « *écuyer propriétaire de la manufacture royale et privilégiée des graisses et huiles d'asphalte située sur le ban de Lampertsloch, bailliage de Woerth* ».

Une fois seulement, au détour d'un mémoire, il a utilisé l'expression : « *la mine de Merkwiller ou Baeckelbrunn* » (ABR : E2190).

1769: dans son *Traité asphaltique*, le garde-magasin Etienne François Saget évite lui aussi le mot Pechelbronn pour parler des « *mines d'asphalte de Basse-Alsace, ban de Lampertsloch* ».

1789 : dans sa *Description des gîtes de minerai d'Alsace*, Philippe Frédéric De Dietrich emploie les expressions : « *la fabrique d'huile d'asphalte de Bechelbrunn* », « *cette source porte le nom de Bechelbrunn, qui signifie fontaine de poix* », et « *la manufacture de Bechelbrunn* ».

1790 : le 15 juillet, la veuve d'Antoine Le Bel est mentionnée comme « *emphytéote de la mine d'asphalte de Merkwiller* » (ABR : E2191).

An II : le 16 thermidor, elle est désignée par l'expression « *exploitant à titre onéreux la mine d'asphalte près de Lampertsloch* » (ABR : 1L1256).

An III : le 18 floréal, Jean André Geynet, qui en est alors le directeur, parle de « *mines d'asphalte et de pétrole situées sur le ban de la commune de Lampertsloch, exploitées par la veuve Lebel* » (AN 14 8142).

An III : le 6 fructidor, Jean André Geynet est cité comme « *directeur de la mine de pétrole minéral de Lampertsloch* » (AN: F14 8142). Dans un autre document non daté, il utilise aussi l'expression « *directeur de la manufacture d'asphalte établie dans le ban de la commune de Lampertsloch* » (AN : F14 : 8142).

An III : le 7 et le 15 pluviôse, le 4 ventôse, le 7 floréal, le 3 thermidor, puis de nouveau les 17 et 30 fructidor, Jean André Geynet expédie son courrier de « *la mine d'asphalte Lebel* » (F14 8142). Le 18 floréal, il le date de « *la mine d'asphalte de Lampertsloch* » (AN : F14 8142).

1795 (an III) : la veuve d'Antoine Le Bel se donne la qualité d'« *exploitante de la mine d'asphalte de Lampertsloch* » (ABR : 1L1513). Dans un autre document sans date, elle se qualifie, avec ses trois enfants, de « *propriétaires de la manufacture d'asphalte dans l'étendue de la commune de Lampertsloch* » (AN : F14 8142).

1795 (messidor an III) : dans ses « *Observations sur les salines...* », le conventionnel Loyzel fait exception en écrivant « *la manufacture d'asphalte de Beckelbronn* ».

An V : le 28 floréal, Jean André Geynet est mentionné comme « *directeur de la manufacture des graisses d'asphalte établie dans le ban de la commune de Lampertsloch, exploitée par la veuve et héritiers Lebel, à titre de concession légale* » (AN : F14 8142).

1797 : le 21 août, l'état civil de Lampertsloch enregistre le décès d'Anne Catherine de Saint-Roman, la veuve d'Antoine Le Bel, en langue allemande, sous le nom d'« *Anna Catharina Saint-Raimont, Eigenthümerin des Bachelbronner Theerwerkes* ».

Fin 1797 : François Etienne Saget dresse un « *Plan général des anciens et nouveaux travaux de la mine d'asphalte Le Bel, située dans les communes de Lampertsloch et Kutzenhausen* » (Arch. du Musée du pétrole de Merwiller-Pechelbronn).

An VI : le 29 frimaire, Jean André Geynet utilise l'expression « *manufacture des graisses d'asphalte au ban de la commune de Lampertsloch, canton de Soultz-sous-Forêt* » (AN : F14 8142).

An IX : le 9 floréal, le préfet du Bas-Rhin Laumond écrit « *la mine d'asphalte dite de Lampertsloch, canton de Soultz* » (ABR : 414D2053).

An X : le 28 floréal, Jean André Geynet se dit « *directeur de la mine Lebel commune de Lampertsloch* » (ABR : U569).

1805 : le 20 décembre, Marie Joseph Achille Le Bel et Jean André Geynet sont présentés comme « *tous deux exploitant la manufacture de graisse d'asphalte ban et finage de Lampertsloch* » (ABR : 7E57.12/9).

1806 : dans son « *Essai d'une minéralogie économique-technique des départements du Haut- et Bas-Rhin formant la ci-devant Alsace* », Jean Philippe Graffenauer, docteur en médecine strasbourgeois, parle d'« *un puits ou plutôt une source, appelée par les habitants Pechelbrunnen (fontaine de poix)* » (p. 117).

1806 : pour son contrat de mariage du 1er juillet, Marie Joseph Achille Le Bel se dit « *propriétaire de la mine d'asphalte Lebel près Lambersloch* » (ABR : 7E67.1/54).

Été 1806 : Duhamel, ingénieur des mines du département du Bas-Rhin, écrit que la graisse vierge est recueillie « *de dessus les eaux de la fontaine de Bechelbrunn* ».

1806 : Marie Joseph Achille Le Bel et André Geynet se disent « *propriétaires à la mine d'asphalte au ban de Lampertsloch* » (ABR : 7E56.1/44), puis de nouveau les 23 et 30 novembre 1807 (ABR : 7E56.1/48).

1807 : le 2 octobre, Marie Joseph Achille Le Bel écrit au sous-préfet de Wissembourg de « *Bechelbronn* ».

1808 : le 13 mars, puis le 12 avril, Marie Joseph Achille Le Bel poste son courrier de « *Bechelbronn* » (AN : F14 8141 et ABR : 414D676). Le 27 septembre, on lit : « *François Etienne Saget, garde magasin de la mine d'asphalte dite Bechelbronn* » (ABR : 414D676).

1810 : l'arrêté du 10 novembre renouvelant la concession emploie l'expression de « *la mine d'asphalte, dite de Lampertsloch, canton de Soultz* ».

1811 : le 25 février, on trouve la mention « *les Sieurs Le Bel et Compagnie, propriétaires de la mine d'asphalte ban de Lampertsloch, y demeurant* » (ABR : U1798).

1812 : le 28 février (ABR : 7E56.2/3), puis de nouveau le 29 juin, Marie Joseph Achille Le Bel et André Geynet se disent « *propriétaires de la mine d'asphalte de Bechelbronn* » (ABR : 7E56.2/3). Le 8 juillet, les héritiers Le Bel se disent « *cessionnaires de la mine de pétrole de Lampertsloch* » (AN : F14 8142). Le 27 septembre, par contre, l'ingénieur des mines Calmelet écrit « *la mine de pétrole dite de Bechelbronn* » et date son rapport d'inspection de « *Bechelbronn* » (AN : F14 4050).

1812-1813 : dans leurs actes passés chez le notaire Hemberger de Soultz-sous-forêts, Marie Joseph Achille Le Bel et Jean André Geynet se qualifient de « *propriétaires de la mine d'asphalte de Bechelbronn* » (28 février 1812), de « *propriétaires à Bechelbronn* (3 mai 1812) ou encore de « *propriétaires des mines de Bechelbronn* » (21 février 1813).

1813 : le 12 octobre, les héritiers Le Bel se disent « *cessionnaires de la mine d'asphalte de Lampertsloch* » (ABR : 13M38). Le 7 novembre, l'ingénieur des mines Calmelet écrit « *la fabrique de graisse minérale de Bechelbronn* » (ABR : 13M38).

1815 : le 6 mars, lorsque Jean André Geynet et Rosalie Le Bel cèdent leur part à Marie Joseph Achille Le Bel, ils se disent tous trois « *propriétaires demeurant aux mines d'asphalte à Baechelbronn* » (ABR : 7E67.1/84). La même année, le général d'artillerie baron Boulart fait une visite au « *Beckelbrunn, l'établissement de mine de MM. Lebel et Mabru* » (« *Mémoires (1792-1815) du général d'artillerie Boulart* », 1992, p. 342).

1815-1816 : dans ses comptes, Auguste Mabru, nouveau directeur des travaux souterrains écrit « *Bechelbronn* » (Archives du Musée du pétrole de Merckwiller-Pechelbronn).

1816-1822 : le 14 et le 26 septembre 1816, dans son journal, Valentin Haas, directeur des forges du Bas-Rhin (De Dietrich), écrit « *Bechelbronn* », graphie qu'il conserve jusqu'en 1822.

1817 : le 24 janvier, Marie Joseph Achille Le Bel se dit « *propriétaire des mines de Bechelbronn, commune de Lampertsloch* » (ABR : 7E56.2/16). Le 20 mars, le 30 avril, le 6 juin et le 22 octobre : « *propriétaire des mines d'asphalte de Bechelbronn, y demeurant* » (ABR : 7E56.2/16, 17 et 19). Le

20 mars, chez le notaire Müntz de Sultz-sous-Forêts : « *propriétaire de la mine d'asphalte de Baechelbronn* » (ABR : 7E56.1/89).

1818 : le 22 mai, Marie Joseph Achille Le Bel se dit « *propriétaire la mine d'asphalte de Bechelbronn* » ; le 8 octobre : « *propriétaire des mines de Bechelbronn* » ; le 24 octobre : « *propriétaire des mines d'asphalte de Bechelbronn* » (ABR : 7E56.2/22). Le 8 octobre, on lit : « *Achille Le Bel de la mine de Baechelbronn* » (ABR : 7E56.1/107).

1819 : le 16 mai, le 12 juillet et le 16 octobre, « *propriétaire demeurant à la mine de Bechelbronn* » (ABR : 7E69.1/40 et 41). Le 10 août : « *propriétaire de la mine d'asphalte de Bechelbronn, demeurant audit lieu* » (ABR : 7E56.2/24). Le 19 novembre : « *propriétaire de la mine d'asphalte de Bechelbronn* » (ABR : U606). Le 11 octobre 1819, puis de nouveau le 19 juillet 1820, le 9 août 1821 et le 1er août 1822, l'ingénieur de mines Voltz date son rapport d'inspection annuelle de « *Bechelbronn* », alors que le 21 juillet 1818, il l'avait daté de Lampertsloch (AN : F14 4050).

1820 : le 4 avril, Marie Joseph Achille se dit « *propriétaire des mines d'asphalte dites Baechelbronn* » (ABR : 7E56.1/107). Le 8 octobre : « *propriétaire de la mine d'asphalte de Bechelbronn* » (ABR : 7E56.2/25).

1821 : le 1er mars, Marie Joseph Achille Le Bel se dit « *propriétaire de la mine d'asphalte dite Baechelbronn* » (ABR : 7E56.1/112). En mai : « *cessionnaire des mines de pétrole à Bechelbronn* » (AN : F12 2475). Le 26 décembre : « *... dite Baechelbronn* » (ABR : 7E56.1/115). Puis : « *cessionnaire des mines de pétrole connues sous le nom de graisse d'asphalte de Bechelbronn, près Sultz-sous-Forêts* » (Arch. du Musée du pétrole). Son affiche-réclame de 1821 écrit également « *Bechelbronn* ».

1822 : le 19 mars et le 20 juin, « *propriétaire de la mine d'asphalte dite Baechelbronn* » (ABR : 7E56.1/117) ; le 15 septembre : « *propriétaire de la mine d'asphalte de Baechelbronn* » (ABR : 7E56.1/120).

1823 : le 3 février, « *propriétaire demeurant à Bechelbronn* » (ABR : 7E69.1/46). Le 19 février : « *propriétaire aux mines d'asphalte dites Bechelbronn* » (ABR : 7E56.1/127). Le 14 et le 29 mars : « *propriétaire des mines d'asphalte de Bechelbronn* » (ABR : 7E56.1/122 et 123). Le 3 avril et le 23 mai : « *propriétaire de la mine d'asphalte dite Baechelbronn* » (ABR : 7E56.1/112). Le 13 décembre, « *propriétaire à Bechelbronn* » (ABR : 7E69.1/47).

1824 : le 4 janvier, « *propriétaire des mines du Bechelbronn* » (ABR : 7E56.1/127). Le 16 mars, « *propriétaire des mines d'asphalte de Bechelbronn* » (ABR : 7E56.1/128). Les 16 et le 25 juin : « *propriétaire demeurant à Bechelbronn* » (ABR : 7E69.1/48) (ABR : 7E56.1/130). Le 29 août et le 1er septembre, « *propriétaire demeurant au Bechelbronn* » (ABR : 7E56.1/130). Le 10 septembre : « *propriétaire des mines du Bechelbronn* » (ABR : 7E56.1/131). Le 29 novembre : « *propriétaire demeurant au Bechelbronn* » (ABR : 7E56.1/132).

1825 : le 20 janvier : « *propriétaire des mines du Bechelbronn* » (ABR : 7E56.1/133). Le 19 juin, « *propriétaire demeurant à Bechelbronn* » (ABR : 7E69.1/49). Le plan cadastral de la commune de Lampertsloch, terminé sur le terrain le 1er août, désigne le domaine Le Bel sous le nom de « *Baechelbronn* ».

1826 : le 23 mars, « *propriétaire, demeurant à la mine de Bechelbronn* » (ABR : 7E69.1/51). Le 17 mai et le 4 octobre : « *propriétaire des mines du Baechelbronn* » (ABR : 7E56.1/141 et 144). Le 16

octobre, l'ingénieur des mines Voltz écrit : « ... demeurant au hameau de Pechelbronn » (AN : F14 451). Le 21 novembre, on lit : « propriétaire des mines de Baechelbronn » (ABR : 7E56.1/152). Le 6 décembre : « propriétaire demeurant à la mine d'asphalte de Bechelbronn » (ABR : 7E69.1/54).

1827 : le 7 octobre, « propriétaire des mines **du** Baechelbronn » (ABR : 7E56.1/151). Le 21 novembre : « propriétaire des mines de Baechelbronn » (ABR : 7E56.1/152).

1828 : le 12 février, « propriétaire des mines **du** Baechelbronn » (ABR : 7E56.1/154). Le 1er avril : « propriétaire des mines de Baechelbronn » (ABR : 7E56.1/155). Le 21 avril, « propriétaire de la mine d'asphalte de Bechelbronn » (ABR : U2212). Le même 21 avril, puis de nouveau le 12 mai : « propriétaire du Baechelbronn » (ABR : 7E69.2/36). Le 26 septembre : « propriétaire demeurant à Bechelbronn » (ABR : U1000). Le 27 novembre : « propriétaire de la mine d'asphalte à Bechelbronn » (ABR : U2212).

1829 : le 12 avril, « propriétaire des mines **du** Baechelbronn » (ABR : 7E56.1/161). Le 21 avril : « propriétaire **du** Bechelbronn » (ABR : 7E69.2/38). Le 3 mai : « propriétaire des mines **du** Bechelbronn » (ABR : 7 E56.1/162). Le 29 juin : « propriétaire à la mine d'asphalte **du** Bechelbronn » (ABR : 7 E69.1/55).

1830 : le 21 février et le 10 avril, « propriétaire des mines **du** Baechelbronn » (ABR : 7E56.1/165 et 166). Le 20 mars : « propriétaire de la mine d'asphalte de Bechelbronn » (ABR : U2214). Le 22 avril et le 13 juillet : « propriétaire des mines de Bechelbronn » (ABR : 7E56.1/166 et 167). Le 16 juin : « propriétaire des mines **du** Bechelbronn » (1BR : 7E56.1/167). Le 11 décembre : « propriétaire des mines de Baechelbronn » (ABR : 7E56.1/168).

1831 : « de Baechelbronn » le 23 mars ; « de Bechebronn » les 3 juillet, 12 et 25 octobre. Le 1er novembre, Auguste Mabru dresse un « Plan de Bechelbronn » (Arch. du Musée). Le 16 mars, Marie Joseph Achille Le Bel écrit au sous-préfet de Wissembourg de « Bechelbronn », puis de nouveau le 14 février et 18 octobre 1832 (ABR : 414D703).

1833 : on lit propriétaire « de Bechelbronn », le 8 mars ; « **du** Bechelbronn », le 22 mars ; « **du** Baechelbronn » le 12 juillet ; « de Bechelbronn », le 17 août.

1834 : le 17 février, « propriétaire de la mine d'asphalte au Bechelbronn » (ABR : 7E56.1/180). Le 20 février, « propriétaire demeurant à Bechelbronn » (ABR : U620).

1836 : le 15 juin, « propriétaire des mines d'asphalte de Baechelbronn » (ABR : 7E56.1/188).

1837 : le 29 mai, « propriétaire demeurant **au** Bechelbronn » (ABR : 7E56.1/192). Le 26 août : « propriétaire des mines de Bechelbronn » (ABR : 7E56.1/193). Le 15 octobre : « propriétaire des mines d'asphalte de Bechelbronn » (ABR : 7E56.1/194). Le 29 novembre : « propriétaire des miens d'asphalte **du** Bechelbronn » (ABR : 7E56.1/194).

1838 : Marie Joseph Achille Le Bel est cité comme « propriétaire des mines d'asphalte **au** Pechelbronn ». Les 4, 26 et 29 septembre, puis de nouveau les 27 octobre et 24 novembre : « propriétaire des mines du Bechelbronn » (ABR : 7E56.1/197, 198 et 202) ; « ... du Baechelbronn » le 2 décembre (ABR : 7E56.1/198).

1839 : pour son contrat de mariage du 29 juillet, Louis Frédéric Achille Le Bel se dit « *directeur des mines d'asphalte au Bechelbronn* ».

1840 : le 9 mai et le 11 octobre , « *propriétaire des mines de Bechelbronn* » (ABR : 7E56.1/204 et 205). Le 20 juin, l'ingénieur des mines du Bas-Rhin E. de Billy écrit « *les mines de pétrole de Bechelbronn* » (Arch. du Musée du pétrole de Merkwiller-Pechelbronn).

1841 : le 26 janvier, « *propriétaire de la mine d'asphalte de Bechelbronn* » (ABR : 7E56.2/62). Le 27 avril, à la naissance de sa première fille Emma, Louis Frédéric Achille Le Bel est mentionné dans l'état-civil de Lampertsloch comme « *Eigenthümer auf Bechelbrunn* ». Le 14 novembre, son père Marie Joseph Achille est cité comme « *propriétaire des mines d'asphalte de Lampertsloch, demeurant à Bechelbronn* » (ABR : 7E21/69).

1842 : le 8 janvier, il est cité comme « *propriétaire des mines d'asphalte de Bechelbronn* » (ABR : 7E56.1/209) . Le 5 mars, à la naissance de sa seconde fille Marie, il est mentionné comme « *Eigenthümer auf den Bächelbrunn* ». Le 14 août : « *propriétaire exploitant des mines d'asphalte de Bechelbronn* » (ABR : 7E56.1/211).

1843 : le 9 mars, au partage par tirage au sort de l'héritage de Marie Joseph Achille Le Bel, son fils Louis Frédéric Achille est désigné comme « *propriétaire* » et « *directeur des mines du Pechelbronn* » (ABR : 7E67.2/72. Le 12 octobre, au baptême de sa fille Adèle, il est mentionné comme « *Eigenthümer des Pechelbrunn* ». Le 9 octobre et le 2 décembre : « *copropriétaire gérant des mines d'asphalte de Pechelbronn* » (ABR : 7E56.1/216 et ABR : 7E56.1/217).

1844 : le 17 janvier, enterrement de la veuve de Marie Joseph Achille Le Bel, « *propriétaire des mines asphaltiques du Pechelbrunn* ». Le 13 avril et le 8 août, son fils Louis Frédéric Achille est cité comme « *co-propriétaire gérant des mines d'asphalte de Bechelbronn* » (ABR : 7E56.1/220). Le 28 septembre, il écrit au sous-préfet de Wissembourg de « *Pechelbronn* » (ABR : 414D704). Les 7, 19 et 27 octobre, il est cité comme « *copropriétaire gérant des mines d'asphalte de Pechelbronn* » (ABR : 7E56.1/221).

1845 : le dictionnaire de Jacques Bacquol «(L'Alsace ancienne et moderne...) écrit : « *la source bitumineuse de Bechelbronn ou Pechelbronn (Fontaine de Poix)* ». Le 13 janvier, le préfet du Bas-Rhin écrit « *mines de pétrole de Bechelbronn* » (ABR : 414D2054).

1847 : le *Bulletin de la Société des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin* écrit « *l'établissement agricole, et en même temps industriel, de M. Lebel à Pechelbronn* ».

1848 : le 5 janvier, Louis Frédéric Achille Le Bel est cité comme « *propriétaire demeurant au Pechelbronn* » (ABR : U1831). Le 12 janvier et le 15 mars : « *propriétaire demeurant au Pechelbronn* » (ABR : U1831).

1849 : le 15 mars, « *propriétaire demeurant au Pechelbronn* » (ABR : U1831).

L'ingénieur des mines du département du Bas-Rhin Auguste Daubrée emploie le « *B* » dans son « *Mémoire sur le gisement du bitume, du lignite et du sel dans le terrain tertiaire des environs de Bechelbronn et de Lobsann (Bas-Rhin)* », *Annales des mines*, t. XVI, 36 pages. Il y soutient que « *c'est de l'ancien nom de Pechelbrunn (source de poix) que dérive celui de Bechelbronn* ».

On lit « *M. Lebel, directeur de la ferme de Bechelbronn* » dans le *Bulletin des séances de la Société d'agriculture de France*, t. 5, 1849, p. 567-569.

1852 : le 2 juillet, « *propriétaire de mines, résidant à Bechelbronn* » (ABR : U2326).

Dans sa « *Description géologique et minéralogique du département du Bas-Rhin* », le même Daubrée, ingénieur du corps des mines et doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg, réitère, p. 172, son affirmation de 1849 : « *Une source dont l'eau est chargée de bitume et qui jaillit dans une prairie près de l'habitation de Bechelbronn, a été à l'origine de l'exploitation actuelle. C'est de l'ancien nom de Pechelbronn (source de poix) que dérive par corruption celui de Bechelbronn* ».

1853 : le 12 janvier, Louis Frédéric Achille Le Bel se dit « *propriétaire demeurant à Pechelbronn* » (ABR : U638).

1855 : le 16 mars, Louis Frédéric Achille est « *propriétaire demeurant à Pechelbronn* » (ABR : 7E56.2/97). Le 16 juin, l'ingénieur des mines Auguste Daubrée se rallie enfin au « P » en écrivant « *les mines de Pechelbronn* » dans son rapport de visite annuel (Arch. du musée).

1856 : Louis Frédéric Achille Le Bel publie sa brochure intitulée « *Rendement moyen des produits agricoles de la ferme de Pechelbronn établi sur une observation de 11 années* ». L'édition de 1864 écrit également « *ferme de Pechelbronn* ».

1857 : M. Lebel, « *propriétaire à Pechelbronn* » (*Le Courrier du Bas-Rhin*, dim. 22 février 1857).

1858 : Boussingault écrit « *la ferme du Bechelbronn* » dans sa monographie de 64 pages « *La fosse à fumier* ».

1859 : le 1er avril et le 15 décembre, Louis Frédéric Achille Le Bel est cité comme « *propriétaire demeurant au Pechelbronn* » (ABR : 7E56.1/264).

1860 : le 30 avril, « *propriétaire demeurant au Pechelbronn* » (ABR : 7E56.1/265).

1861 : le 21 mai et le 14 novembre, « *propriétaire demeurant au Pechelbronn* » (ABR : 7E56.1/266 et 267).

1862 : le 7 mars et le 4 septembre, « *propriétaire demeurant au Pechelbronn* » (ABR : 7E56.1/268 et 269). Le 18 novembre : « *propriétaire de la mine d'asphalte de Pechelbronn* » (ABR : 414D699). Dans le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, Auguste Dollfus écrit « *graisses d'asphalte de Pechelbronn* ».

1863 : Louis Frédéric Achille Le Bel écrit de « *Pechelbronn* » (ABR : 414D704). Le 24 décembre, il est cité comme « *propriétaire demeurant au Pechelbronn* » (ABR : 7E56.1/270). Le 3 juin, l'ingénieur des mines Auguste Daubée écrit « *Bechelbronn* » dans son rapport d'inspection annuel, mais « *Pechelbronn* » dans son rapport du 2 mars 1864 (Arch. du musée). La revue parisienne *Le Magasin pittoresque* écrit « *les mines de Bechelbronn* ».

1865 : le 27 mars et le 16 juin, « *propriétaire demeurant au Pechelbronn* » (ABR : 7E56.1/72). La troisième édition du dictionnaire de Jacques Baquol (*L'Alsace ancienne et moderne*) n'utilise plus qu'une seule graphie, « *Pechelbronn (Fontaine de Poix)* », alors que la première édition de 1845 avait mentionné les deux, Bechelbronn et Pechelbronn.

1889 : la famille Le Bel vend ses actifs à la société « *Pechelbronner Oelbergbergwerke* », dont le siège social est à Schiltigheim.

Après 1889 : au cours de leur exil parisien et breton, les trois soeurs de Joseph Achille Le Bel disent « *Pech* », en raccourci, pour Pechelbronn, selon Madeleine Guth, petite-fille d'Adèle Le Bel (Allocution prononcée par elle le 22 mai 1995, pour la remise du portrait de Marie Joseph Achille Le Bel à la mairie de Merkwiller-Pechelbronn).

1893 : trois ans avant sa mort, l'ancien doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg Auguste Daubrée reste fidèle au « *P* » dans sa note « *Couches à pétrole des environs de Pechelbronn (Basse-Alsace) ; températures exceptionnellement élevées qui s'y manifestent* », parue dans les *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 117, p. 265-269.

1909 : dans un article intitulé « *Das Oelbergwerk Pechelbronn* », publié par le *5. Jahresbericht du Verein zu Erhaltung des Altertümer in Weissemburg und Umgebung*, Wendling, instituteur à Lampertsloch, se fonde sur la thèse de Jean Théophile Hoeffel pour affirmer que « *Bächel* » vient de « *Pech* », bien que Hoeffel ne l'ait laissé entendre d'aucune façon, ni aucun des auteurs des 16e et 17e siècles que Wendling a pourtant scrupuleusement cité dans ce même article.

1919-1920 : Paul de Chambrier tente, sans succès, une re-francisation du vocable en écrivant « *Péchelbronn* » dans son « *Historique de Péchelbronn* », publié à Neuchâtel en 1919, comme dans son article « *Les gisements de pétrole d'Alsace* » publié dans le *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale* de janvier-février 1920 (p. 45-70), de même que dans son article « *La source de pétrole jaillissante de Péchelbronn* », inséré dans le numéro de juillet-août 1920 de la même publication. En toute logique, il se donne alors le titre de « *Directeur général des Mines de Péchelbronn* ».

1922 : le 28 janvier, le quotidien catholique strasbourgeois *Der Elsässer* écrit : « *Pechelbronn heisst jetzt kurz die anonyme Gesellschaft, die das Erdöl im Unterland gewinnt und verarbeitet* ».

1923 : après la grande grève de mai-juin, la direction de la SAEM Pechelbronn décide de subventionner la fanfare Concordia de Soultz-sous-Forêts, qui prit donc le nom de « *Concordia Soultz-Pechelbronn* ». Cette dénomination avait également été proposée pour la gare de chemin de fer de Soultz-sous-Forêts, mais sans suite.

1938 : dans un article publié dans *La Revue pétrolière* du 7 octobre et intitulé « *Origine du mot « Pechelbronn »* », P.-M. Edmond Schmitz, docteur ès Sciences, se fonde sur l'article « *Asphalte* » du *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle* de Valmont de Bomare de 1764 pour affirmer que le radical « *Pech* » de Pechelbronn vient de « *Pech* » (poix) et non pas de « *Bächel* » (petit ruisseau). Valmont de Bomare avait en effet explicitement écrit que « *Backelbrunn* » veut dire « *fontaine de poix* ».

1948 : dans sa « *Monographie géologique du champ pétrolifère de Pechelbronn* », René Schnaebelé, ancien chef géologue de Pechelbronn SAEM, écrit : « *La source portait le nom de Pechelbronn ou Baechelbrunn, ce qui veut dire source de poix* ».

2000 : Willy Weller publie dans la revue *L'Outre-Forêt* n° 111 (3e trimestre) son article d'une page : « *Quelle est l'origine du mot « Pechelbronn » ?* », première démonstration écrite de la thèse selon

laquelle « *Pechelbronn* provient de sa prononciation dialectale initiale *Baechelbrunn*, composé de *Baechel* = ruisseau et *Brunn* = fontaine ».

2007 : dans son ouvrage « *Pechelbronn, l'histoire du plus ancien site pétrolier français* » (Ed. Hirlé, Strasbourg, 464 p.), René Walther écrit : « le toponyme *Pechelbronn* est mentionné pour la première fois dans un acte de vente de 1723 sous la forme *Baechelbronn*. Le préfixe *Baechel* est le diminutif de *Bach* (rivière). Il convient donc de traduire *Baechelbronn* par source près du ruisseau. Le chimiste *Boussingault* orthographie *Bechelbronn* en 1843-1844 et *Louis Frédéric Achille Le Bel* *Pechelbronn* en 1855. Les *Pechelbronner Oelbergwerke*, société anonyme, qui acquièrent la concession minière en 1889, consacrent l'orthographe adoptée par les *Le Bel*. Quelques auteurs ont voulu traduire *Pechelbronn* par fontaine de poix ou source de bitume. Cette étymologie cherche à souligner la spécificité pétrolière de la source. L'industrialisation a favorisé tardivement cette interprétation erronée ».